



Délibération
N° 2023-039

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET 2023

Date de la convocation : 10/10/2023

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le dix huit octobre à dix sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier.

Absents :

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, Mme NATALI Emmanuelle, M. GRAZIANI Jean-Charles.

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,
Mme LORENZI Thérèse a donné pouvoir à Mme CASANOVA Nicole,
M. COVILLI Pierre-Antoine a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
M. REVELLI Hervé a donné pouvoir à Mme PADOVANI Marie-Hélène,
Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 12	Absents : 6	Représentés : 5
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

La Présidente présente la décision modificative n°1 du budget 2023.

Elle informe l'assemblée qu'en fonctionnement, il n'y a pas besoin d'ajustements à ce stade et que les modifications portent uniquement sur l'investissement :

En investissement : Les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 32 500 €

En Dépenses : Ajustement de l'opération de remplacement de la pelouse (+15 000 €) suite à consultation), création d'une nouvelle ligne (opération 2304) renaturation urbaine (+11500€) pour démarrer l'opération visant à la résilience face au changement climatique, puis une nouvelle opération 2305 voirie 2023-2028 pour le lancement du marché à bons de commande (6000€) qui permettra sur les 4 ans à venir de répondre aux besoins de la collectivité. Il s'agira d'un marché de 1 an renouvelable 3 fois.

En recettes, la section d'investissement s'équilibre en inscrivant les nouvelles décisions d'aides, à savoir 7500 € pour la restauration du clocher, 21000 € pour la pelouse de l'école et 4000 € pour le diagnostic énergétique de l'ALSH. La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré.



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

DÉCIDE

✓ D'adopter la décision modificative n°1

02305	SAN MARTINO DI LOTA	DM n°1 2023
Code INSEE	BUDGET COMMUNE SAN MARTINO	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°1 - budget 2023

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1322-2101 : RESTAURATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE INSCRIT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €
R-1322-2301 : PELOUSE PLATEAU SPORTIF ECOLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 000,00 €
R-1326-2001 : U SAN MARTINU- REVITALISATION VILLAGE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 500,00 €
D-231-2301 : PELOUSE PLATEAU SPORTIF ECOLE	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-2304 : Renaturation urbaine	0,00 €	11 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-2305 : VOIRIE 2023-2028	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	32 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	32 500,00 €	0,00 €	32 500,00 €
Total Général		32 500,00 €		32 500,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

